

Communiqué

Assainissement énergétique: la Ville se donne les moyens de ses ambitions

Une nouvelle stratégie pour l'assainissement énergétique du patrimoine propriété de la Ville se déploie pour atteindre les objectifs ambitieux du Plan climat. Pour ce faire, la Municipalité présente aujourd'hui ce qu'elle prévoit d'investir pour démarrer l'assainissement énergétique de son patrimoine bâti: 120 millions pour 37 bâtiments.

La Ville de Lausanne a proposé un Plan climat qui nécessite la mobilisation de toutes et tous pour atteindre les objectifs posés. Ainsi, elle a un devoir d'exemplarité en menant des politiques publiques conformes aux ambitions annoncées.

Dans le domaine de l'assainissement énergétique des bâtiments, levier essentiel pour lutter contre les changements climatiques, la Ville peut compter sur le préavis de CHF 74'680'000 qui a posé les bases de la stratégie d'assainissement, déjà voté par le Conseil communal début 2023 et mettant l'accent sur 20 objets du patrimoine financier, propriété de la Ville. Un prochain préavis est prévu pour présenter 30 objets supplémentaires.

Aujourd'hui, la Municipalité propose deux crédits cadres afin de compléter la stratégie d'assainissement: l'un de CHF 13'100'000 pour 10 objets du patrimoine financier et l'autre de CHF 32'402'000 pour 7 objets du patrimoine administratif. Ce sont des projets emblématiques tel que notamment la Salle René Gonzalez au Théâtre de Vidy, avec au cœur du projet la question de l'accessibilité universelle, mais aussi la Villa Mon-Repos, le Centre de vie enfantine des Bergières, le Centre socio-culturel de la Bourdonnette, le Restaurant Myo (Montbenon) ou encore à la Riponne l'ex-Mövenpick.

Au-delà des moyens financiers octroyés, c'est une approche de convergence des politiques publiques qui est proposée comme le souligne Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du logement, de l'environnement et de l'architecture: « Assainir, c'est essentiel, mais c'est en protégeant nos locataires, en conservant des loyers raisonnables, en rendant accessibles nos bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, en préservant notre patrimoine et en garantissant une rentabilité honorable que les défis seront vraiment relevés ». Ce sont aussi de nouveaux outils pour évaluer et suivre la situation énergétique des bâtiments qui sont prévus, tout comme des personnes supplémentaires et une organisation du travail différente qui sont proposées, préalables nécessaires pour avancer de façon efficiente dans ce dossier complexe.

La stratégie d'assainissement énergétique des bâtiments telle que proposée doit permettre d'atteindre les objectifs du Plan climat : soit réduire les besoins de chaleur de 50 à 70% et augmenter le rythme des assainissements à 3.3% par année afin d'atteindre l'objectif ambitieux de zéro émission directe de gaz à effet de serre pour les bâtiments à l'horizon 2050.

D'ici la fin de la législature, c'est donc un peu moins d'une septantaine de bâtiments qui seront assainis et rénovés ou en train de l'être.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**
- **Nicole Christe, cheffe du Service d'architecture et du logement, +41 21 315 56 10**
- **Renaud Jaccard, chef du Service des gérances, +41 21 315 44 47**

Lausanne, le 12 septembre 2023

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 1